HISTOIRE & ARCHÉOLOGIE
ST-POL-DE-LÉON

La Rue CADIOU à St POL-de-LEON

Hier et aujourd'hui

à travers les archives départementales du Finistère (5 G) et municipales de St Pol-de-Léon



35 SAINT-POL-DE-LÉON — Entrée de la Ville par la Rue de la Gare. — ND

Textes recueillis par le Père Francis QUEMENEUR

HISTOIRE & ARCHÉOLOGIE
ST-POL-DE-LÉON

La Rue CADIOU à St POL-de-LEON

Hier et aujourd'hui

à travers les archives départementales du Finistère (5 G) et municipales de St Pol-de-Léon



35 SAINT-POL-DE-LÉON — Entrée de la Ville par la Rue de la Gare. — ND

Textes recueillis par le Père Francis QUEMENEUR

® 2000 – **QUEMENEUR Francis.** Tous droits de traduction,
de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

HISTOIRE & ARCHÉOLOGIE
ST-POL-DE-LEON

PROLOGUE

La publication de ce travail est destinée à exposer l'abondance et la variété des documents disponibles accessibles à chacun. Encore, n'a-t-on vu que la série 5 G des archives départementales, qui concerne le monde religieux.

Sigles : **ADF** archives départementales du Finistère.
AMSP - archives municipales de St Pol de Léon (cahiers des délibérations, des lettres, de recensement).
BDHA – Bulletin diocésain d'Histoire et d'archéologie.

Il y aurait lieu de relever bien des informations dans les livres et les revues, des photographies de personnages ou de devantures de commerçants, ainsi que les en-tête de leur papier à lettres...

Un deuxième motif est l'invitation à procéder à une semblable recherche pour les autres rues et quartiers de la ville et de la campagne. Quel étudiant s'y mettra, ou même quelle équipe de retraités ?

Quel usage faire de ce travail ?

- D'abord, le compléter,
- Puis, l'exploiter en collectionnant les noms de famille dans la suite des temps, les activités et professions. Les fouilles archéologiques n'ont d'intérêt que par suite des reconstitutions et des commentaires échangés par diverses personnes, spécialistes ou non. Ni l'un ni l'autre des auteurs de ce travail n'a de diplôme universitaire en Histoire. Mais, ils ont été heureux de confronter leurs découvertes.

La présentation en est faite par Mr PEJOUAN, nouveau venu à St Pol, mais qualifié par son esprit de recherche et sa façon d'exposer.

Francis QUEMENEUR

Recherches sur l'origine de l'appellation :

CADIOU : En l'an 1069, Cadiou aurait été un joueur de harpe
Il signait avant 2 abbés crossés et 7 moines
(Barzaz Breiz – Gourvil – p. 129 note)

CADIOU, CADO, CADOU, CAZOU, CATHOU :

La situation au dessous du Kreisker a permis à cette rue de conserver son nom au cours des siècles.

Saint CADO, constructeur de pont à ETEL – évêque de VANNES. S'agit-il de St Cadou, ou d'un abbé de Landevennec on du barde célébré à Quimper ?

Il existe un manoir de Kergadiou en Keravel Roscoff

Une sœur de Kercadiou à Madagascar.

En 1662, un Cadiou roi du papegault à Cancale

Rappelons le proverbe breton :

« Map e tad eo Kadyou
Nemed e vamm a lavaré gaou »

c-à-d : ***« De son père Kadyou est fils***
A moins que sa mère n'ait menti »

CHRONOLOGIE et Evolution de la rue Cadiou à travers les siècles

❖

15ème siècle

1414 :

Par contrat du 28 novembre 1414, Missire Yves BARBIER, chapelain de St Yves au Creisker loue à Prigent BARBIER, archidiacre d'ACH, pour 11 garcées de froment, mesure rase, par an, une maison, en face du portail occidental :

4 pièces, cuisine, salle au bas
2 chambres au dessus
avec écurie, cour, jardin et verger

Cette maison est enclose entre :

- la maison et clos du Sieur de BONNEVILLE (1641), héritier de l'archidiacre de Léon,
- La maison des hoirs de Dlle Perrine Guillaume, douairière de Lignoudrein (= Doceatis).
- Un parc à dame douairière de Pen arPrat.

Missire Fr. PENCOËDIC, chanoine du Creisker en 1677, habite, quand il réside à St Pol, dans la maison Barbier.

La Rue Cadiou dans les Aveux (Déclarations) aux ADF
série 5 G (1537-1784)

❖

16ème siècle :

1527 : Sur un acte de baptême (F° 50) est porté mention suivante :

« est parrain maître Jacques Le BRAS, marraine sa fille Serve de Pen ar Pont »

1537 : Jean Henry de KERAMINOU, sieur de Pen ar Pont, lieu noble et convenant. chap. 251-1, 253-44, 286-1.

Manoir de Pen ar Pont 1537-1590

1564 :

Messire Fr. PENCOEDIC, chan L, habite la maison voisine de celle de celle décrite en 1414.

Le sieur de Lesneven Le MY, baillif de la cour royale de St Renan et Brest doit 30livres sur l'hypothèque d'un pré, prés de Pen ar Pont , dont François le Lirzin est fermier attourné.

1594 : Alain FABRE gouverne ND du Creisquer, chap. 519.

1508 : Jacques Le HIR et Jeanne Le BLOAS (251 – 8)

17ème siècle:

1613 : François CHOUIN, chanoine prébendal Goudard, ND du Creisquer chap. 521

1621 : Louis GUILLAUME, Croas ar Magnon (251 -

1628 :

20 Novembre, contrat 22 H 105, hypothèque sur le livre du Sr Le GRAND pour le Sr de KERLEVIC (ADF G – 549 ou 599 – 38 R°)

1635 :

Le 13 novembre, on décide d'accommoder le pavé de la rue à Pen ar Pont.

1641 : Le gouvernement de la chapelle du Creisquer est à André de CORNILLEAU, qui a son hôtel rue Cadiou, composé de :

- chambre, cuisine, cellier, écurie, couverte d'ardoises
- vieille masure, crèche, jardin et verger au devant de la grande porte du Creisquer,
- plus 79 titres de terres et rentes. (ADF 5 G 7 folio 104)

Anne de MAY et Marguerite GILLETTE, femme de Ollivier Le MERCIER

Missire Jacques GUEGUEN : 2 maisons (251 –14)

Louise MESSAGER, veuve de la FOSSE, chambre et boutique
Marie MESSAGER et Yves de la FOSSE (251 – 18)
Françoise SIOCHAN, héritière veuve de Ecuyer Le DOURGUY (251- 25)
Guillaume CAROFF et Julienne Kangen (251 –27)
Henri HEMERY, Charles Le BESCOND (251 – 39)
Guillaume EONIC (Françoise ROSTRENEN): 4 maisons et jardins (251 – 29)
Hamon LEZMAP - entrepreneur en bâtiments: (251 –46)
Anne CARBONAG, veuve de Jean de KERRET (
1 convenant (251 – 48)
Jeanne PENORZOU SEVEUR, du Louet (251 – 50)
Hervé Le SEVEUR (251 –51)

1653 : ADF série 5G – 252

François GUEGUEN (252 - 2)
Alain et Jean EONIC : 1 boutique (252 – 5)
Marc PEPIN et Jacquette PASCOËT: boutique (252 – 4)
Charles Le BESCOND : maison et jardin, cour, boutique, + 2 arpents(.252-6)
Jean Le GUEN et Marie, sa fille (252 –17)
Guillaume Le GAC : 2 maisons et emplacement, par héritage (écuyer) (252 –21)
Yves de KERGALLIC (KERAMINOU) - (252 –24)
Dame Mie Anne du COETLOSQUET : Lieu noble de Keralivin
Jacques LEZRAN, prés le cimetière du Creisquer, 3 corps de logis et boutique
Alain de COETLOSQUET : maison de l'Hermine et maison neuve
Yvon LOSTIS, maison, boutique et jardin
Hamon Le GUELLA : maison à construire
Barbe L'HABASQUE, veuve de Guillaume Le BRAS (253 –13)
Martin et Louis TREGUER
Lavoir de Pen ar Pont 5 G 8, 11-24

1655 : ADF 5 G - chap. 252– 33 et 286-X /70,
La Maison de l'Hermine, auberge – boutique, cuisine, chambre, sous ardoise ; au dessus de la porte principale, les armes de « Bretaigne » - tenue en ferme par Hamon Le GUILLOU pour Alain de COETLOSQUET des Iles.
Maison neuve, écurie et jardin y adjoignent : François Raoul de COETLOSQUET.
Jacques LIZRIN, avec 3 corps de logis (252-32, & 253 –7)
Yves L'HOSTIS, et Louise Le MENEHY, avec armes de Bretagne pleines dessus la porte (252-10, 253 14)

1656 : Cimetière ND du CREISKER, chap 252-32
Auberge l'Hermine, 252-37 (1656)

1659 : Manoir de KERALIVIN : chap 252-41

1664 : Louise de KERRET et Alain HUON: convenant de Mesarchant
Marie LEZRIN, Gillette LIRZIN, Veuve Claude ROUE, Jeanne Le LIRZIN, Louise Le LIRZIN et Marguerite Le LIRZIN : ½ grande maison + 1 petite maison fermée à Pierre MORVAN, 4 écus par an. (253 –21)

1665 : Manoir de Pen ar PONT

1673 : Catherine Le DIBREDER veuve Le HIR,Croix de CROAS ar MAGNON (253-36/38)
Yvon LOSTIS et Louise Le MINIHY (253 –38)

1677 : François de MAILLY, gouverneur du Creisker habite , quand il réside à St POL, dans la maison BARBIER.

Claude LIRZIN : maison à four

Marie LIRZIN (Yvon ROPARTZ) (253 –41/45)

1682 : Marie MARCHALAN et Christian LEZRAN, (253 –47)

Louise de KERRET et Alain HUON, convenant à Mazar'hant (253-51)

Yvon LOSTIS (253 –49)

1689 : Séminaire de Léon

18ème siècle :

1703 : Ecuyer Charles COATANEA, Constance Le GAC K/anton (254 - 2)

1704 : Marie PEPIN, veuve Jan VINEMAN et Jaquette PASQUŐET (254 –3)

Marie ROLLAND, veuve GUILLOTON de KEREVER: maison, jardin, parc St Roch, parc ar Vanell (254 –7)

1706 : On répertorie, (254 – 14)

- Joseph, Louise, Catherine et Guillaume PICHART (ce dernier, maire)
- Messire Mathurin et Yvonne, enfants de Mathurin Pichart et Catherine Le BRIGAND
- Mathieu PICHART, chanoine

1726 : Charpentier menuisier Gabriel Le BIHAN, 3 maisons, 5 G 257

Ecuyer Jean BOUDIN de TROMELIN, Pen ar Pont, près de prés de Carmes et de la grange de l'évêque (254-24)

1731 : Puits du Séminaire, chap 254-34

1735 :

Manoir de PEN ar PONT, chap 286.

16 Mai : ce manoir appartient à Elisabeth de la Fosse, épouse de Chevalier Fs Louis de KERSAUZON de PENADREFF (Plourin, Ploudalmézeau). Le lieu est nommé Lost Prat, situé « au bas bout » de la rue, savoir :

- au couchant, la rue
- au Midi, venelle vers la chapelle de St Roch
- au Levant, la « prée » du manoir de Pen ar Pont, qui appartient à Le GRAND de TROMELIN, de Kerantraon.
- Au Nord, maisons et terres.

La maison est couverte d'ardoises ; une étable et une petite crèche sont couvertes de genêts ; la cour et le courtil se joignent vers l'orient.

Fos et fossés, fors à l'entour des logements – l'ensemble contient 20 cordées de terre roturière quittes de charges. (5 G chap.274, 4°, N° 34)

1747 : Four du Séminaire – LIZRIN, chap 253-43

Auberge de La Galère : chap 257 – vendue 700 livres par COATGUASDEN Le FOLL à Claude Le SAOUT de KERTENGUY et Maurice PEN, marchands, (5G – 257)

Jacques Gabriel Le BIHAN , charpentier, a une maison de 16 pieds x 15,5 et 5x 9,2 (chap 254-54 et aussi 257, 1726-1775)

Jacques MAURICE : 2 corps de logis prés du four du Séminaire

Le Logis du Gouverneur comprend sur la rue Cadiou :

- 2 corps de logis avec leurs boutiques, cuisine, chambres au dessus, toit couvert d'ardoises, cours closes, champs, servitudes d'entretien
- cernés du cimetière du Creisker, de la rue Cadiou, de la venelle au Fouennec, du collège rue Cadiou.

1752 : BDHA 1917, p. 22
mention d'une maison ayant avec le séminaire la communauté d'un puits enclosé dans la muraille , sur un terrain de 4 cordes cerné au N. et au couchant du jardin et cour du séminaire de Léon.

1754 : Forgeron Jean BRIANT , chap 257
Mr et Anne BERRIC (EONIC), 5 G 257

1758 : René Le BRUN, entre les jardins du Séminaire, de la FOSSE et Le BIHAN
PERAN a une maison et 2 quarts de maison
Mme PEZRON épouse Martin FILIOU (Brest), 5 G 257
M. SPARFEL au S LETANG Le ROY
Grande Chapelle, ouest rue Cadiou

1759 : Vitrier KERGRE'ACH chap 257
Guillaume PICHART de KERMERZIOU, chap 257

1764 :
Successeur de Mme Le GAC, Paul KERBIRIOU verse à l'Evêque 66livres17sols (+ une quittance de réparations de 5livres 3sols) pour une maison.

1766 : Nicolas de KERSAUZON de PENANDREFF vend à Fs M. Le GAL de RUNHERVE, angle rue Cadiou et rue Pen ar Pont

1768 : Jeanne Le BORGNE vend à Guillaume KERGEFFROY le n° 384 entre le four et le Séminaire pour 300L.

1775 : Cordonnier René Le BORGNE, N° 416, 15 x 11 x 15, cuisine servant de boutique, chap 255-31
Guillaume PICHART de KERMERZIOU
Nicolas de KERSAUZON de PENANDREFF a vendu à Le GAL de RUNHERVE
Hervé CAROFF, boucher
R. CUEFF, boucher chap 257
Le GALL, boucher chap 257
ABEGUILLE, sabotier

1778 : Marie BIAN, Christophe et Hervé.

1784 :
On loue pour 72 livres par an une grande maison, avec cour au Midi, petit courtil ou pré joignant au devant d'un autre pré donnant sur la rue de Pen ar Pont au Nord de la dite maison et joignant un autre pré dépendant de la grange épiscopale (5 G – 269)

1785 : Jean CAROFF de KERMENGUY vend à Yves Le GALL, marchand boucher pour 750L l'Hermine, tenue par René Louis FERRAUD au dessus du Creisquer, rue Cadiou ou Pen ar Pont.

La maison rue Cadiou, qui rapporte une rente foncière de 6 livres 12 sols à l 'abbaye des Trépassés, est vendue à Jacques MENEZ et Fs CAROFF.
Une maison, dont le loyer est de 84 livres, est mise aux enchères 600 livres et vendue finalement 1380 livres.

1786 : Le MENEZ, boucher, chap 257
VILLENEUVE, médecin, chap 257

1787 : Le 24 avril, facture des travaux de réfection des pavés de Pont Cadiou.

1788 : Béatrice GOARNISSON, veuve Hervé CAROFF, achète à la Madeleine.

1793 : **Acquéreurs des « Biens Nationaux »**

Séminaire- 1791	RENOUARD, LORET
Maison au couchant	PRIGENT Hubert
Maison au couchant	PRIGENT Hubert
Le magasin du Faou (émigré) an VI	MAUFRAS, MARIGOU
Maison à four, cour et chambres	MAUFRAS, J. MENEZ
Maison – Magasin	LAUGE Pierre Yves
Maison neuve (séminaire) an IV	FIDIERE Hyacinthe
Maison jardin au bas de la rue 1807	GOLIAS, VASEL
Liorz ar Barados	Le BOS 1808
Maisons et dépendances Pen ar Pont (séminaire)	GELEBART Vincent -1808
Enclos et parc St Roch	BRIAND, puis René de POULPIQUET COATLEZ

Aux 17è et 18è siècles, les maisons mesurent en pieds :- 16 x 15- 36 x 15 x 14 et 20 x 15 x 7,5

19ème siècle :

1801 – An 9 **Délibérations F° 9 R°**

14 Fructidor, réquisition de voitures attelés et conducteurs pour le transport de pièces de campagne, en cas d'alerte moyennant paiement à convenir :

Rue Cadiou :	enfants KERBIRIOU
Pen ar Pont :	Xphle CUEFF
Pen ar Prat :	Vincent GUIVARCH
Kergompas :	Michel COMBOT etc….,

Toutes les fois que la générale sera battue.

La Galerie de la rue Cadiou vers le Creisquer – *Archives Municipales St Pol – Délibérations*

Le 15 brumaire, l'administration municipale, instruite par divers particuliers, que la galerie de communication entre le corps de logis du cy-devant Séminaire et l'église dite Creisquer menace, par sa vétusté et son manque de réparations, une chute prochaine, sur le passage continuel des habitans de la rue Cadiou vers le haut de la Ville, pourroit occasionner les accidens le plus graves…(sic)

Considérant que la dépense de cette galerie seroit trop considérable, sans cependant aucun but d'utilité publique, que le danger est imminent, arrêtons de faire démolir la dite galerie sur le champ. Les matériaux seront employés à la réparation du Corps de Garde de la Place, en ce moment inhabitable ; le surplus pour d'autres édifices publics de la commune qui seroient susceptibles - F° 73

Notes- 1 – La galerie servait au passage du séminaire à la Chapelle du Creisker, en surplombant la rue Cadiou, alors plus étroite. Des cartes postales présentent des bâtiments construits à

l'emplacement de la grille érigée en 1911 par l'Institution N.D du Kreisker, puis supprimée par le lycée en 1999. Ces bâtiments doivent être le « corps de logis mis à neuf le 30 août 1909 à l'occident de la cour de la maison du séminaire au lieu d'une vieille maison, cour et masure ouvrant sue le levant , vis à vis du Creisquer ».

2 – Le séminaire a servi de caserne, on a même utilisé un puits placé dans la « cour d'Honneur » de l'INDK, près la petite chapelle.

3 – Ce n'est qu'en 1807 que la Communauté des Ursulines se regroupera, occupant, pour un siècle, l'ancien séminaire. Le culte se fera dans la « petite chapelle » qui se construisit alors. La galerie est donc aussi inutile que dangereuse.

4 – Ce texte ne fait pas mention d'un passage sous la rue, dont on a parlé parfois sans donner de références précises.

1803 : Fs MENEZ
Fs PLANCHON
Fs QUERE
MENEZ Hamon
Le GALL Gabriel
Fs Le SAUX
MARC Sébastien
COUSQUER J.
KERHERVE Pierre
NEDELEC J.
Le BIHAN Joseph
Le LAN P.
CAROFF L.
Le GALLOU Cl.
CORRE Gabriel
CHAPALAIN Y.
Le GAC J.
PRIGENT Fs
KERBIRIOU J.M.
Le REST J.
CAROFF Fs
GOURVIL P.
BOZEC Cl.
BOEDEC Fs
KERLEDER Roland
HERVEOU Y.
BALANANT PRIGENT (couvreur)
CAROFF Hamon (boucher)
BLIER Guillaume
BIAN Y.
GUIVARCH Vincent

1806 A.M. de St POL

GARDE NATIONALE
Habitants de la rue Cadiou

1ère Compagnie :

PLEYBER Fs 21 ans couvreur
NEDELLEC Ollivier 23 ans manœuvre
GOURVIL Gabriel 24 ans chef de ménage et campagne conséquente, grand Keralivin
PICART René 24 ans
MASSON Louis 25 ans, taillandier
GUILLERM René 25 ans garçon taillandier
BALANANT PRIGENT 28 ans tambour
CUEFF Jacques 23 ans cultivateur

KERBIRIOU Paul 24 ans, cultivateur
MERCIER Jean
CAROFF Hamon 25 ans, boucher
MONCUS Jean 28 ans, tailleur
GALLOU Allain 29 ans cultivateur Pen ar Pont

2ème Compagnie :

MENEZ Hamon 30 ans boucher
NEDELEC Jules 34 ans cultivateur
KERBIRIOU Mathurin 36 ans cultivateur (permission)
PAPE Claude 34 ans cultivateur
COAT Bernard 36 ans journalier
SAILLOUR Denis 39 ans jardinier Pen ar Pont

1815 : Notes sur le recensement

CAROFF Jo. Journalier 55 ans marié
LE SAOUT J. laboureur 56 ans marié 2 enfants
Le GAT Joseph laboureur 50 ans marié 4 enfants
Le LANN Paul bûcheron 54 ans marié 3 enfants
POUNET Allain boulanger 40 ans marié 3 enfants
KERMOAL Jo. Laboureur 40 ans marié 1 enfant
GOURVIL Vincent marin 40 ans marié 1 enfant
CHOQUER R. serrurier 40 ans marié 5 enfants
BIZIEN Louis laboureur 50 ans veuf 4 enfants
..... Sébastien, taillandier, 52 ans marié 5 enfants
GRALL Yves charron 50 ans célibataire
Le REST Joseph laboureur 47 ans marié 3 enfants + mère
Le GALL Pierre maçon 54 ans marié 3 enfants
GRALL Fs tisserand 40 ans marié 6 enfants
TURLUCHER Yves taill. 58 ans marié 3 enfants
Le BIHAN laboureur 50 ans marié 5 enfants
PRIGENT Pierre laboureur 54 ans 5 enfants
CLOAREC Yves laboureur 54 ans marié
KERIVEN Fs laboureur 50 ans marié 3 enfants
NEDELEC Julien laboureur 40 ans marié 2 enfants
CORRE Roland laboureur 44 ans marié 3 enfants
ROHAN Claude laboureur 56 ans marié
KERBIRIOU Maturin laboureur 54 ans marié 3 enfants
PEREZEN (?) Fs laboureur 50 ans célibataire, chez Kerbiriou

1816 : A.M. St POL lettres p. 127 V° n° 238 et sq

Le REST, voiturier, rue Cadiou, est envoyé à VANNES charger des armes pour la garde nationale de St Pol.

1819 : A.M. St POL lettres p. 88 n° 180

Concernant le pignon de la façade de maison contiguë à la chapelle des dames Ursulines :
Les demoiselles RUNHERVE sont sommées de le réparer sous peine de comparaître au Tribunal de police municipale.

1848 : A.M. St POL délibérations, 89 V°

Impasse rue Cadiou – terrain annexé au collège (rue Verderel) 90f.

1851 :

Recensement (état relevé par H. PEJOUAN en Février 1999, pages 48 et suivantes du registre de recensement) :

N° 1 – PERROT 37 ans, fournier -– épouse 30 ans – 2 garçons, 12 ey 10 ans – 1 fille 10 mois – 1 domestique de 40 ans

N°2 – Le GALL H. 40ans, boucher – épouse 47 ans – 1 fille 11 ans.

N°3 - GOARNISSON 30 ans , journalier – épouse 38 ans – 1 neveu 11 ans.

N° 4 – BARS 27 ans, menuisier – épouse 25 ans –

N° 5 – Beau père du menuisier 60 ans – épouse 60 ans.

N° 6 – COAT J., 39 ans, garçon fournier – épouse 36 ans – 2 fils 8 & 4 ans – 1 fille 1 an – belle-mère 69 ans – 1 nièce 45 ans.

N°7 – CASTEL 60 ans, journalier – épouse couturière, 25 ans – 1 fils étudiant 17 ans – 1 étudiant pensionnaire 22 ans – BUORS Yves, 18 ans étudiant pensionnaire.

N°8 – TOUX, 63 ans, bûcheron – épouse 67 ans

N°9 – AUFFRET Jeanne, 25 ans, fileuse

N°10 – HERROU Marie 54 ans, journalière

N°11 – Le BRUN M. 56 ans, journalier

N°12 – ROUE 46 ans, journalier – épouse Agjean, 47 ans – 2 filles, 12 & 9 ans – 2 fils 7 & 2 ans.

N° 13 – MARREC F., 40 ans, journalier – épouse 32 ans – 2 filles 9 & 6 ans

N° 14 – PICART J. 46 ans, couturière – 3 sœurs couturières 40, 40, 30 ans.

N° 15 – Ks… 40 ans, tricoteuse.

N°16 – MENEZ B., 60 ans, tricoteuse

N°17 – Le GALL François, 57 ans, boucher – épouse 56 ans – 3 fils bouchers 23, 19, 17 ans

N°18 – SOUBIGOUX J. 40 ans, journalier – 1 fils 9 ans

N°19 – BIZIEN Yves, 45 ans, charron – épouse 38 ans – 3 filles 16, 14, 14 ans – 2 fils 10 & 8 ans.

N°20 – Le BIAN Marie, 64 ans, ménagère – gendre 37 ans, épouse 38 ans – 1 fille 10 ans – 3 fils 8, 6, 4 ans, 1 sœur 60 ans, domestique et 6 pensionnaires : 5 tailleurs de pierre : 48, 42, 40, 31, 30 ans et 1 menuisier, 26 ans.

N°21 – BERNARD J. 60 ans, journalier – épouse 52 ans – 2 filles 23, 18 ans, couturières..

N°22 – GRALL Vve JOACHIM, 80 ans, sans profession.

N°23 – ABALLAIN Allain, 54 ans, tisserand – épouse 52 ans – 1 fille 11 ans.

N° 24 – Le JEUNE Marie, Vve BALANAND, 72 ans, aubergiste – gendre PAUGAM 25 ans, sabotier – épouse 25 ans – 2 fils 3 ans & 8 mois –

Pensionnaires: 3 tailleurs de pierre 38, 30,31 ans et 1 journalière Balanand, 42 ans – 1 nièce de la propriétaire 56 ans.

N° 25 – GOURVIL J., 57 ans, taillandier, sa sœur, veuve 72 ans.

N° 26 ans – PRIGENT Paul, 35 ans, chaudronnier – épouse 35 ans – 1 fille 13 ans – 3 fils 8, 4, 2 ans.

N° 27 – CHOQUER femme Ollivier, 39 ans, repasseuse – 1 fille 6 ans, sa sœur 59 ans.

N° 28 – ROUDOT Vve MARC, 73 ans propriétaire – 1 fille 44 ans et son fils 20 ans, ébéniste – 1 neveu étudiant 16 ans – une domestique 60 ans.

N° 29 – ROUE Nicolas, 54 ans, bourrelier, son fils 21 ans bourrelier, 1 fille 16 ans, ménagère, 1 fille 14 ans et 1 fils 7 ans.

N° 30 – GOURVIL C., 47 ans, menuisier – épouse 52 ans – 1 fille 18 ans, couturière – 1 fils 10 ans

N° 31 – Le REST Paul 49 ans, cultivateur – épouse 46 ans – 2 fils 17 & 15 ans cultivateurs, 2 fils 13 & 11 ans, 2 filles 11 & 4 ans – une domestique 22 ans – un domestique 25 ans.

N° 32 – CORRE Yves, 51 ans, jardinier – épouse 44 ans – 3 fils 13 7 & 3 ans – une fille 9 ans.

N° 33 – PHIBERT Fr. 65 ans, couvreur – épouse 60 ans – 1 fils 33 ans couvreur, une fille 19 ans.

N° 34 – SIMON Fr. 55 ans, journalier – épouse 62 ans.

N° 35 – COMBOT Yves 30 ans, tailleur de pierres – épouse 28 ans, 2 fils 5 & 3 ans.

N° 36 – FOUSTOUIL 69 ans, journalier – 1 fils 35 ans maçon, 1 fils 30 ans menuisier, 1 fils 26 ans journalier, 1 fille 32 ans laveuse, 1 fille 18 ans et 1 fils 14 ans.

N° 37 – PHILIPPE H. 63 ans, journalier – épouse 36 ans – 1 fils 8 ans – 1 fille 18 mois

N° 38 – PRIGENT G., 64 ans bûcheron – épouse 58 ans - 1 fille 21 ans tricoteuse – 1 fille 19 ans, couturière.

N° 39 – BRETON Cl. 56 ans, journalier – épouse 57 ans, 1 fils 22 ans menuisier – 1 fille 24 ans - 1 gendre 27 ans journalier, épouse 28 ans, 1 fille 2 ans et 1 fils 2 mois.

N°40 – ROUELLOUD Fr. 4ans, sabotier, - épouse 45 ans – 1 fille 13 ans

N° 41 – NICOLAS Yves 54 ans, scieur de long, - épouse 50 ans – 1 fils 19 ans, maréchal – 1 fille 9 ans

N° 42 – SINOUX Cl., 25 ans, tisserand – épouse 23 ans

N° 43 – GUILLERM, 66 ans, tisserand – sa sœur, 53 ans

N° 44 – SINOUX Catherine, 18 ans, tisserande, sa sœur Marie, 13 ans, cordière

N° 45 – COMBOT Anne 60 ans, fileuse

N° 46 – Le REST Marie, veuve, 60 ans, cultivatrice, 1 fils 23 ans, cultivateur

N° 47 – Le JEUNE, veuve Broudin, 41 ans, mendiante – 1 fils 19 ans étudiant – 1 fils 17 ans, journalier et 4 filles 15, 9, 6 ans et 16 mois.

N° 48 – MEVEL, veuve Manach, 40 ans, mendiante – 1 fils 17 ans, tisserand – 3 fils 15, 13, 6 ans et 1 fille 14 mois.

N° 49 – GUIADER F., 32 ans, tisserand – épouse 32 ans – 1 fils 13 mois.

N° 50 – GODEC C., 71 ans, laveuse

N° 51 – PLEIBER J., 25 ans, couturière

N° 52 – PEAN F., 46 ans, tisserand – épouse 39 ans – 4 filles 9, 7, 5, 2 ans

N° 53 – MORCE G., 56 ans, journalier – épouse 58 ans

N° 54 – Le JEUNE , 40 ans, journalier – épouse 42 ans – 5 filles 20, 17, 15, 13, 6ans

N° 55 – Le JEUNE, veuve Choquer, 63 ans, ménagère – 1 fille 12ans –son gendre CREACH 29 ans, cordonnier, sa femme 32 ans et son fils 6 mois.

N° 56– LAIR J., 46 ans, tailleur, - 1 fille 21 ans, tricoteuse – 1 fils 18 ans, pêcheur, 1 neveu 8 ans.

N° 57 – URIEN Pierre, 67 ans, journalier – épouse née Brézel, 53 ans – 2 fils François et Pierre 12 & 9 ans.

1853 : Délibérations municipales du 23 06 1853, p. 131 V° et sq - **Alignements**

Point A : sur le mur en face des Ursulines environ à 2,50m de l'angle de la rue du Séminaire.

Point B :commencement de la maison n° 3

Point C : fin de la maison n° 21

Point D : Séparation entre les numéros 29 et 31

Point E : fin de la maison n° 41

Point F : angle actuel de la rue

Point G : angle côté O. de la maison n° 4

Point H : commencement de la maison n° 6

Point I : angle N O de la venelle de Pen al Liorzou

Point J : Commencement de la maison n° 28

Point K : Commencement de la maison n° 36

Point L : angle actuel de la rue.

Page 135 R°: ***(semble concerner des expropriations éventuelles)***

- Mr PERROT Henry, propriétaire du Four maison et cour N°4 : En cas d'alignement, la maison serait réduite à moins du quart de ce qu'elle coûte. Il serait alors privé d'une industrie qui lui procure les moyens de vivre honorablement et d'élever sa famille. Une expropriation lui serait préférable dans l'espoir d'une juste indemnité.
  Trois établissements proches : le couvent, le collège, et la Providence suffisent seuls à sa prospérité, et le plan lui offre 6000f et 5 ou 600f (sic).
- Le sieur Hamon Le GALL, boucher, n° 6 sur le nouveau plan : l'alignement détruirait la seule propriété qu'il possède; plutôt une immédiate.
- Mme Louise PRIGENT, veuve CHOQUER, propriétaire du n° 12 : idem
- Théodore Le BOS, propriétaire du n° 12 : expropriation ou perte des 2/3 de la valeur

Page 135 V° :

Côté EST :

- Maintien du rescindement des maisons Le GALL, Le BOS, CHOQUER
- Recul des N° 8 et 14 du Sieur TOURNEUX, qui n'a pas comparu à l'enquête.

A noter que, en page 130, il est mentionné que la rue et place au Lin, ainsi que la rue Batz (route impériale n° 169) appartiennent à la grande voirie. La rue du Pont Neuf est régularisée pour la grande voirie.

1854 : Plan de régulation (Atlas régulateur A.M. de St Pol)

1 – URSULINES
2 – Creisker chapelle
3 – Sacristie
4 – PERROT Henri
5 – Le BOS Théodore M
6 – Le GALL M.
7 - SALAUN M.
8 – TOURNOUS M.
9 – GOURVIL M.
10 – Divers – Impasse
11 – 21 Vve MADEC M.
12 Le BOT Théo M.
23 – 25 SALAUN
14 – TOURNOUS M.
27 – De GELEBART M.
16 – CHOQUER
29 – 31 Le BRUN M.
18 – 20 CORNEC
33 – MIOSSEC
22 – KERLIVIOU Jean
35 – AUTRET
24 – Le GUEN M.C
37 – FABRIQUE
26 – CAROFF , terre
39 – Le REST, Kergréac'h
28 – Le REST M.J
41 – 43 GELEBART
30 – Vve JACQ M.
32 – Le BRUN M.
34 – Le GALL M.
36 – CHOQUER

1866 :

Recensement de la rue Cadiou :
Maisons : **34** - Ménages : **56** Individus : **255**

1879 : Le 10 Août – A.M. Délibérations sue l'emplacement de la gare de chemin de fer et la rue Cadiou –Folio 234

On présente le plan de la gare, près du village de Keralivin, à 750m du centre. L'accès est rendu difficile par le manque de largeur de la rue Cadiou, notamment entre l'église du Creisquer et celle des Ursulines, placés en bordure des 2 côtés de cette rue, à 5,38m de distance.

L'élargissement entraînerait d'énormes dépenses.

Un coude à Pen ar Pont présente un véritable danger pour une circulation active.

La Gare, placée à côté de l'hospice, aurait prévenu ces inconvénients. On serait arrivé de plain pied à la gare, par la route départementale n° 26 et les communes de Plougoulm, Sibiril, Cleder et Plouescat y auraient accès plus direct et plus facile.

1880 :

400f sont votés pour l'installation d'une pompe dans la rue (p. 260)

1882 : Folio 328

Le 13 Août, on signale l'achèvement du « pavage » de la rue.

Le 10 Sept, on déplore l'étroitesse de la rue, dont la largeur est de 6,50m et l'accès difficile à la gare.

On regrette aussi le refus des Ursulines, dont la façade sur la rue Cadiou rétrécit le rue, de se mettre à l'alignement; il ne devrait pas y avoir d'exception pour elles..

1883 : Folio 338

4 Février: On dégagera le Creisquer devant les maisons n° 206 à 216 (?)

Mme la Supérieure pourra recrépir la façade des murs sur la rue, sans modifier la maçonnerie, déclare-t-on le 20 Février.

26 Novembre, pour inaugurer l'ouverture du réseau de chemin de fer d'intérêt local du Finistère, on décide d'inviter les municipalités de Roscoff et de Morlaix.

1884 :

Le 31 Août, on signale la cession de 21m² par Mlle Louise PERON, qui vient de construire selon le plan d'alignement.

Ms de GUEBRIANT et du PENHOAT offrent d'acquérir les terrains rendus inutiles par la construction du chemin de fer.

1887 :

Le classement de la rue est en cours et on lui donnera 10m de large; Ms BIZARD, LAZENNEC, ROLLAND et Paul GUILLOU cèdent du terrain.

1891 :

Le 26 Juillet, pendant les congés scolaires, on fera des travaux à l'intérieur du collège, terrassements et maçonnerie..

A Keralivin, 25 m de bordure de la rue sont cédés à GRALL, riverain.

Le lavoir de Pen ar Pont est l'objet de plaintes, à la suite de son déplacement et de sa reconstruction. On songe donc à en faire un autre.

Délibération du Conseil Municipal.

(Chemin vicinal N°1 de St Pol à Mespaul)

Rapport de l'agent-voyer d'arrondissement sur l'établissement d'un trottoir.

Par délibération du 25 octobre 1891, le Conseil Municipal demande que les ressources vicinales disponibles de la Commune soient employées à la construction de trottoirs sur le côté gauche de la rue Cadiou (C.V ordinaire N°1)

... La rue Cadiou conduit du Kreisker, centre de la ville, à la gare. C'est la voie la plus fréquentée de St Pol, qui s'est imposée de lourds sacrifices pour lui donner une largeur normale de 10m ; le travail projeté est le complément naturel de l'élargissement effectué.

La rue Cadiou, en effet, est mal, aérée, a un sous sol marécageux, et, à la moindre pluie, devient boueuse et d'un accès difficile aux piétons.

D'accord avec M. le Maire, nous proposons d'établir un trottoir sur le côté gauche de la rue, (en descendant) dont les constructions sont nouvelles et faites à l'alignement; il commencerait à la nouvelle place du Kreisker, à 50m de l'origine du chemin et aboutirait à l'extrémité de la rue Cadiou; il aurait une longueur de 440m.

Il est d'habitude, dans le département, de fixer la largeur trottoir des voies de 10m, à 1,75m pour un trottoir établi de chaque côté. M le Maire de St Pol désirerait porter cette largeur à 2m, sauf plus tard, en cas de construction d'un second trottoir sur le côté droit, à restreindre la largeur de celui-ci de manière à conserver à la chaussée une largeur minimum de 6,50m ; nous ne voyons pas d'inconvénient à accéder à cette demande.

On s'établirait parallèlement à l'axe du plan d'alignement, on s'écarterait par la suite au profil 5, de constructions encaissées et dont les seuils se trouvent à 0 ,70m en contre bas de l'axe de la chaussée. Une lacune de 10m de longueur munie d'un simple caniveau pavé serait ménagé en C pour permettre le passage du chemin rural BC, d'ailleurs très peu fréquenté.

Le profil comprend une bordure de pierres granitiques, longée par un revers pavé de 0,50m de largeur et d'un remplissage en pavés (petit échantillon). Des gargouilles en fonte, système Chapelet, établies par les propriétaires, recevraient les eaux des gouttières.

La dépense totale telle qu 'elle résulte du détail estimatif ci-joint s'élèverait à 4.000f.

Les ressources de la commune composées des reliquats disponibles à la fin de 1891 montent à 2.000f ; il faudra joindre les subventions des riverains (environ 300,00f) et on utiliserait les prestations au transport des pavés, du sable, etc...

Avec ces ressources, on exécuterait cet hiver le trottoir entre le Kreisker et la rue BC, c'est à dire la partie la plus importante du travail ; la partie avoisinant la gare, mieux aérée et moins

humide peut attendre et sera exécutée ultérieurement au fur et à mesure des ressources disponibles.
Signé E. METOUR (26 11 1891)

Transmis avis favorable de l'ingénieur en Chef – Quimper le 02 12 1890
Signé : CONSIDERE

On achètera alors des plaques indicatrices des rues, à 5f la pièce, à fond bleu et lettres en relief blanches. Sur le vœu de M de COURCY et de M le GRAND, professeur au Collège, l'emplacement dégagé sur les immeubles, au sud du Collège, sera nommé place Michel COLOMB, en souvenir de sa jeunesse écoulée à St Pol prés du Kreisker, dont la vue lui a inspiré le goût de son art.

On posera une vanne au lavoir de Pen ar Pont. A la gare, on patauge dans la boue, les jours de pluie. L'atelier de la Charité maintiendra les lieux en l'état.

1892 :

Le 21 Février, la réalisation du trottoir, dont le coût s'élève à 4000f, sera faite cet hiver, la partie voisine de la gare, mieux aérée et moins humide, attendra!

1897 :

Le 2 Mai, Yves QUILLEVERE, à Keralivin, clôt son terrain : 104,25m à 0,25f le m

1899 :

Le 12 Février, le lavoir de Pen ar Pont est l'objet de cession, par la ville, de la mitoyenneté du mur Sud, qui sera exhaussé par la veuve POSTEC.

20ème siècle :

1901 :

Recensement de 1901: Quelques indications sur les habitants de la rue URSULINES

Propriétaires – rentiers : BAUDE Anne – CREIGNOU Marianne
Auberges : CASTEL Jacques – CORRE Olivier
Fournier : BOUTOUILLER et son aide JAOUEN
Ferblantier: Mme DUVAL (a 5 apprentis dont 3 de la rue Cadiou)
Charron : Le NAN Jacques et son fils
KERBRAT François
Sage-femme : HUET Philomène
Employés de chemin de fer : KERLEROUX Laurent
CORRE François
PTT : BERNEIL Pierre, 14 ans
MARC Jean – TANGUY Yves, facteurs :
Epiceries :Le LEZ Marie Yvonne – Le LEZ Catherine
Boucheries : Le GALL - CASTEL
Tailleurs : PERON Y.M.
3 tailleuses chez les religieuses
restaurant: ROBERT Gaston.
Débitants : PERON Marie – FICHOT Marie – GOARNISSON Marie
Menuisier : SIMON
GRAFF (1893) Ernest – Françoise CUEFF
cultivateur: KERBRAT

Le 12 mars, on procède à la vente du lavoir de Pen ar Pont, afin d'en reconstruire un aux dimensions plus grandes, en bordure du chemin des Carmes, sur le terrain de Mme veuve MACE.

1906 :

Au recensement, on compte :
20 maisons, 54 ménages et 204 habitants

1907 : A.M. de St Pol - Délibérations

La circulation paraît être de 1000 charrettes par jour et celles des charrettes étrangères à la commune de 200, d'après un comptage fait le 15 mars dernier, de 6h du matin à 6h du soir, par le service vicinal. La circulation étrangère serait encore plus élevée, de 324 charrettes:

- 90 de Roscoff, 52 de Plougoulm, 28 de Sibiril,
- 64 de Cléder, 24 de Plouescat, 37 de Ploudern,
- 11 de Morlaix, Mespaul, et 18 divers.

Or, la circulation étrangère exigée par le Conseil Général est de 20 charrettes seulement pour le classement.

L'inauguration du chemin de fer St POL – PLOUESCAT se fera le 1er Juillet; une commission est formée en vue de la fête et du banquet, 700f sont prévus à cet effet.

Une pompe en fonte est posée rue Cadiou, coût 61,20f. En effet, depuis le mois de novembre 1900, de nombreuses plaintes s'élevaient, car les habitants, faute d'eau, étaient obligés d'aller assez loin laver leur linge, à la fontaine St Roch; par contre, par temps de sécheresse, le lavoir dégageait une odeur putride et des émanations dangereuses. On envisageât donc la construction d'un autre lavoir et Mme MACE signât une promesse de vente d'un terrain de 60 à 100m², en bordure du chemin des Carmes, à 10f le m². Pour répondre au désir légitime de Mme Bernardine GRALL, propriétaire riverain, la commune s'est engagée à ne pas dériver, à son

préjudice, le cours des eaux du lavoir. Elle le fera passer le long du mur Nord, dans la parallèle de Mme GRALL, qui, de son côté, et sans indemnité, fera passer les eaux d'amont. Il s'ensuivit une enquête de Commodo et Incommodo.

1908 :

Le 22 novembre, 135 habitants de la rue Cadiou font une pétition pour un bureau de tabac ?

1910 : Liste d'assistance (28 A 1910 – 72 V°)

- Veuve M.. : 81 ans, sans parent pour l'aider, entretient un orphelin âgé de 16 ans, apprenti sabotier, gagne fort peu. Réellement malheureuse et digne d'intérêt.
- Veuve G.., dit « M. Pastor », 76 ans, courageuse et digne d'intérêt, absolument isolée, sans aucune famille.
- Veuve C.., 65 ans, cancer au nez
- Veuve Le G.., 65 ans, ramollissement cérébral, certificat indiquant incurable et incapacité au travail. 3 enfants – intérieur pauvre.
- Veuve B.. : 80 ans, beaucoup d'enfants, tous marins et chargés de famille – dans le besoin.
- P.. 69 ans, cancer derrière l'oreille, employé par charité, à Pen al Liorzou chez le Sr G …,. Rhinite chronique, ne peut guérir. Actuellement marche difficilement – est bien à plaindre
- P.. Fs 71 ans
- J… 65 ans, cancer au sein gauche, incurable. Son commerce consista à aller avec un panier sous le bras offrir quelques menus objets de mercerie. Réellement malheureuse.

La Coopérative « **La Bretonne** » est citée cette année là.

1911 : A.M. de St POL

Liste des habitants des rues Cadiou et Pen ar Pont

ABGRALL Js – ABJEAN J – AUDREZET J. – AUDIFFRET A – AMINOT MP – ARGOUACH – AUFFRET – AYME - AZOU.
BARON – BELLEC – BERNARD – Le BIHAN – BOSSEUR
CAROFF – CASTEL – CHARLES – CORRE – CREACH – COUSQUER – CREIGNOU – CUEFF.
DENIEL – DEROFF – DERRIEN – DIROU – Le DUFF
FEREC
GAD – LE GALL – LE GOFF - GOARNISSON – GODEFROY – GOULARD – GUEGUEN – GILET – GUYADER – GUEZENNEC – GUICHOUX – GUIRIEC – GUIVARCH – GARREC JACQ
KERBRAT – KERRIEN – KERLEROUX
LACUT – LAURENT
MADEC – MAP – MOAL – MESSAGER – MEVEL – MONA – MONZ – MONFORT – MORVAN
OLLIVIER
PELLIET – PLANTEC – PICART – PLOUZEN – PONDAVEN – POCHER – POUAT – PRIGENT
QUEMENEUR Louis – QUERE
Le REST – RIOUAL – ROIGNANT – ROHOU – Le ROUX – ROZEC – ROLLAND – ROUDAUT –
SAILLOUR – SALOU – SAOUT – Le SOU – SEITE – SIMON – SEVEZEN – SCOUARNEC
TANGUY – TYBALAN - URIEN.

Rue vivante où se côtoient des personnes de différents milieux, exerçant <u>divers métiers</u> tels que :



35 SAINT-POL-DE-LÉON -- Entrée de la Ville par la Rue de la Gare. — ND

Aide des Postes ménagère chaisière tailleur cantonnier
Facteur de Télégraphe livreur peintre infirmier à l'hospice boulanger
Employé de mairie instituteur libre cuisinière greffier de paix carrier
Courrier convoyeur cultivateur forgeron factrice meunière
Garde champêtre jardinier manœuvre cordonnier élève en pharmacie
surveillant d'octroi télégraphiste serrurier ouvrier en parapluie
Repasseuse fossoyeur ouvrier menuisier- emballeur - maréchal ferrant
Charron couturière bonne de ferme tailleur de lin clerc de notaire
Chef de charretier boucher mécanicien garde barrière horloger
Charretier gardien d'abattoir blanchisseuse courrier de poste scieur
Couvreur forain employé de commerce ouvrier agricole
Sabotier employé de chemin de fer maçon commis
Garde malade cantonnier

1912 : **A.M. de St POL, assurés sociaux (4 novembre)**

Liste des emplois occupés donnant droit aux assurances sociales. Elle complète celle de 1911.

Aide des Postes ménagère Facteur de Télégraphe gardes barrière 4 peintre
Employé de mairie cuisinière sans profession 4 tailleur manœuvre
Garde champêtre courrier convoyeur télégraphiste boulanger journalier
Ouvrier menuisier carrier domestiques bonnes de ferme
élève de pharmacie tailleurs de pierre mécanicien cantonnier horloger
blanchisseuse ouvrier en parapluie repasseuses employé de commerce
maréchal ferrant charron employé de chemin de fer clerc de notaire
chefs de chantier couvreur factrice garde malade buraliste
ouvrier cordonnier garçon livreur garçon de magasins valet de chambre
instituteur libre commis terrassier chaisière scieur de long
receveur des poids et mesures secrétaire particulier cocher
femme de charge au château jardinier concierge surveillant d'octroi
infirmière à l'hospice fossoyeur serrurier couturière emballeurs
forgeron tailleur de lin (stang) boucher garde barrière auxiliaire
gardien d'abattoirs courrier des postes ouvrier agricole forain
Sabotiers 3.

1920 :

Côté impair

Collège
Bazar
Débit de boissons hygiéniques
Boulangerie BOUTOUILLER
Grainerie Le REST, café grillé

Boucherie Le GALL - Boxes
Café restaurant SEVERE***
Ferme CORRE
Maison SCHMITT

Funéraire VAILLANT
Lavoir et Pompes à eau
Alimentation – charcuterie

Côté pair

ABEGUILLE, sabotier – CASTEL
GLIDIC, tonnelier – BUORS, vétérin.
ROLLAND, maréchal
GALLOU, fermier
Chaussures BUORS
Meubles Paul SIMON
Alimentation Le LEZ, NONIC

Coiffeur NICOLAS
Café Le SAOUT**
BONDERF, maréchal

Café DEVALLOIS***
Mercerie Le DUFF

Ferme KERRIEN

Ferme de KERALIVIN
La BRETONNE
Débit de boissons**
Café ANAIK ar Buro Butun
Café
DESMAS, légumes

Alimentation PLEYBER, boissons**

Tailleur d'habits
Rue du Docéatis
PICART, fermier

Café QUILLEVERE**
Ambroise CUEFF, légumes
QUEMENEUR, fermière
route de St Roch
Le REST, fermier
KERGOAT, fermier
Repassage KERBRAT
Bourrelier Le BIHAN
Peintre vitrier PORCHER
SCOUARNEC, mercerie

Ferme

Notes :

Rue aux eaux : ruissellement des pluies depuis la cathédrale, en ruisseaux parallèles, venant de Kerenec et de Prat Cuic.

Il n'existe pas à cette date de trottoir du côté pair de la rue Cadiou, seule une planche est posée en travers du caniveau les jours de grosse pluie. Le trottoir est pavé jusqu'à la maison Ambroise CUEFF, une des plus anciennes maisons d'exportation de primeurs de la région, du côté impair. Du côté pair, les gens ont du ciment jusqu'à la maison du dentiste ; plus bas, il faut franchir le caniveau sur une planche.

Les travaux concernant cette rue à cette époque ont porté sur les égouts, l'installation du gaz, le pavage, le goudron, le busage des ruisseaux de Prat-Cuic et de Kerénec, dont on sait la répercussion sur le bas de la rue Cadiou en face de la poste.

Rue aux choux :

Dès 5heures du matin, des charrettes aux roues de fer remontaient vers le marché; dans la matinée, elles redescendaient vers les magasins de conditionnement, en rangs si serrés que les enfants devaient demander qu'on tienne la tête du cheval pour pouvoir traverser la rue. Les feuilles, tombées des charrettes, encombraient la rue, les enfants pauvres recueillaient le crottin et l'urine des chevaux pour fumer un coin de terre ou les revendre à un cultivateur. Le balai mécanique mit un terme à cela en 1932.

La rue Cadiou formait un ensemble rural bien complet à cette époque avec :

- 1 vétérinaire, 2 maréchaux- ferrant
- 1 boutique d'amidonnage et repassage de coiffes
- des magasins d'alimentation
- des débits de boissons
- 1 coiffeur
- 1 bourrelier
- 1 maître sabotier Paugam (à noter 1 incendie en 1875) – Gelebart 1838-1854

1921 :

Vente d'une maison le 22 Décembre 1921

Par Mr V. Le SAOUT et Mme B. KERBIRIOU son épouse, au profit de Mme Marie PAUL, veuve de Mr Jacques CASTEL, bouchère, née à St Pol le 23 10 1860.

Dans cet acte, on relève les données cadastrales de la maison, à savoir :



22 SAINT-POL-DE-LÉON — LA RUE CADIOU. — LL

22 LL
1925 ? Rue CADIOU

Trottoirs pavés de chaque côté de la rue
A gauche trois maisons ensardées, puis un à usage commercial, avec vitrine, enseigne; porte cochère; balcon grillagé, corniche

au delà, maisons basses, sans trottoir

A droite, après la grille, arbre surplombant le mur sur la rue

Au centre, femmes en coiffes de deux modes; bride relevée ou baissée

« cette propriété est séparée par un mur mitoyen de la S.A. de l'Institution ND du Creisker ; elle donne au levant sur la rue Cadiou, du Nord et de l'Ouest sur la Société de l'Institution ND du Creisker et du Sud sur la propriété de M. Boutouiller.

Composition de la maison :

Grande maison neuve de 3 étages et grenier, cour derrière, hangar, WC. A l'intérieur et à l'extérieur, grand magasin, sans étage élevé devant la maison principale, jusqu'à l'alignement de la rue Cadiou.

Origines de propriété :

M. l'abbé François OLLIVIER, chanoine honoraire, ancien curé de St POL, curé-doyen de Lannilis, était propriétaire de ce bien, savoir :

- de la maison pour l'avoir édifiée sue l'emplacement dont il sera ci-après parlé…
- Et du sol :
  - a) partie pour en avoir fait l'acquisition avec une vieille maison qui y existait, en vertu d'un jugement du Tribunal civil de Morlaix, rendu à l'audience des criées le 10 08 1899, sur la saisie immobilière poursuivie à la requête de Mr le Conseiller d'Etat, directeur de l'Enregistrement, et sur les poursuites et diligences de Mr le Directeur du Finistère de Quimper ; contre la Congrégation autorisée des Dames Ursulines de Saint Pol-de-Léon, représentées par Mme Madeleine FAVE, en religion sœur Saint-Charles, supérieure demeurant à Saint Pol. L'adjudication de ce lot a eu lieu moyennant le prix de quinze cent dix francs… Il avait été déclaré que la communauté des Dames Ursulines était propriétaire du dit immeuble depuis plus de trente ans.
  - b) Le reste du sol, soit une contenance de 46M² environ a été acquis par Mr Ollivier de Mr Hervé Marie Paul de BUDES, vicomte de GUEBRIANT, demeurant à Kernévez, acquéreur de la propriété des Ursulines, qui appartient aujourd'hui à la Société de N.D. du Creisker, moyennant le prix de 150f…..Par le même acte, M. Ollivier et de Guébriant ont délimité leurs propriétés contiguës. La dite propriété a ensuite été acquise de Mr Ollivier par Mr ROHEL, le 11 03 1912, moyennant le prix de quatorze mille francs. Cet immeuble a ensuite était la propriété de Mr Le SAOUT pour avoir été acquis de Mr Rolland Rohel, patron sabotier, veuf de Madame Catherine TOUX, les 1er et 26 mars 1919, moyennant le prix de Vingt mille francs, payé comptant.

1925 :

Côté impair :	**Côté pair :**
Charcuterie CASTEL	
Restaurant BONNIOU	
PAUGAM, vitrier	GODEC, horloger
LUCAS, dentiste	
COMBOT, horticulteur	
	Restaurant SEVERE & transports
	QUILLEVERE
CREAC'H, boulanger	
ROUELLE, garagiste	
GUILLOU, entrepreneur bâtiments	
Disparition des fermes :	
CORRE et KERRIEN	DESMAS
KERGOAT	Eugène GRAFF

***Notes sur les scènes de la vie quotidienne* :**

- Le REST brûlant son café sur le trottoir.

- Marie BATIOCH que les voisins aidaient en lui portant une soupe
- Marie BIELIC, à qui une voisine demande un demi quart de livre de café, faute d'argent.
- La marchande d'os, chiffons et ferraille.
- Le fermier dont la porte admet gens et bêtes, mais pas la charrette !.
- Sa voisine dont la porte s'ouvre à mi-hauteur.
- P. QUILLEVERE aux camions remorques pour marchandises et voyageurs, entrant rue Doceatis
- Le trottoir s'arrêtant à mi-chemin, côté pair. On franchissait le ruisseau sur une planche.
- Le pavage de la rue et le fracas des charrettes allant au marché au petit matin
- Le balai mécanique cueillant les feuilles de choux tombées des
- Pen ar Pont : le « pont » (ou passage sur deux ruisseaux) est double. Les ruisseaux provenant de Kerenec et Kersaudy sont découverts jusque vers 1925, quand l'entrepreneur GUILLOU construisit sa maison et combla la prairie en amont ; en aval, les dalles ont été posées plus tard – face au sud du terrain COMBOT coulait l'autre ruisseau, découvert lui aussi, venant de la prairie des Carmes et de Prat Cuic. Il n'a été couvert que récemment pour rejoindre les caniveaux de la rue Cadiou sur le côté Est du terrain Combot.

1926 :

Le recensement mentionne 43 maisons, 106 ménages et 386 habitants

1927 :

L'entreprise de P. QUILLEVERE possède 5 autocars.

1928 :

Emile CUEFF, barde breton, N° 33, bord de la rue (R. 289)
Etablissement SCHMITT, limonadier, – Rez-de-chaussée CASTEL

1929 :

Demandes d'aide financière :

- P.F. 71 ans, sans ressources, incapable de gagner sa vie
- Mme P.J., 70 ans, ne peut travailler régulièrement et son fils ne paie même pas son loyer
- Veuve 70 ans, propriétaire de moitié de maison qu'elle habite et estimée à 600f – vit avec sa sœur. Avis défavorable
- Veuve de 74 ans, paralysée, alitée, sans ressources, soignée par couturière – 2 fils de 50 et 49 ans, l'un sans adresse connue, l'autre travaillant plus ou moins régulièrement : secours de 20 francs par mois.
- Veuve de 73 ans présentant une affection chronique empêchant toute activité rémunérée; aidée partiellement par son gendre, retraité de la marine, travaillant encore irrégulièrement : secours de 10 francs par mois.
- Mme X.., demeurant en Seine et Oise et ayant un séjour à St Pol. Son mari a une retraite de 7000f ; le ménage a des économies et la fille, 37 ans, célibataire, est employée de banque : refus de subvention !
- Mme P.J., 70 ans, sans famille et sans ressources : secours de 20 francs par mois.

1930 :

La rue est défoncée pour le gaz et les égouts.
Il existe une pompe à eau à mi-hauteur, une autre au bas de la rue, près du lavoir.
Le syndicat CFTC est dirigé par F. Le REST. La permanence se trouve à l'étage de CREACH, boulanger.

27 - St-POL-de-LÉON (Finistère). - La Rue Corre et le Creis-Ker





28 St-POL-de-LÉON (Finistère) - La Rue Cadiou et le Creisker

1933 :

Quelques noms à retenir. Les N° de certaines demeures sont indiqués.
Yves MOAL
Louis PORCHER
V. CREACH
Mme Le DU
CREACH, boucher
Emile VAILLANT
Paul SIMON, 9
F. Le REST, 16
Restaurant BONIOU, 22
M. Le LEZ, 11
M. COMBOT, 13
GODEC, horloger, 15
M. Le SAOUT, 18
M. MAP, 29
GUILLOU, 35
M. QUERE, avant la gare
M. Le DUFF, rue Pen ar Pont
M. F. CASTEL ,
Henri COMBOT, horticulteur
SEVERE, restaurant
PAUGAM J., sabotier

En Juin 1933, la fermeture du marché se fait à midi au plus tard par son de cloche ou coup de sifflet.

1936 :

J. ALLAIN (Roscoff) s'installe comme électricien au 22 rue Cadiou

1939 :

- Installation de CAOUSSIN, imprimeur – imprimerie du Kreisker,
« Feiz a Breiz ar Vugale
Unvaniez obero Breiz »
- Yves PAUL: vins et spiritueux en gros, 46 rue Cadiou, Tél. 158, R.C. Morlaix 8.788
(Yves Le MORVAN successeur).

Le 24 mai, 5 vitrines ont été repérées pour leur éclairage trop visible. A partir de 22 heures, en cas d'alerte, il faudra que les vitres et les abats jours soient opaques pour le camouflage

1940 : L'accueil des Réfugiés dans la rue Cadiou

10 Mai 1940 : Offensive allemande

21 Mai – 21 Juillet 1940 : et parfois Septembre et Novembre
arrivées de Belges, Luxembourgeois, Alsaciens, Lorrains
et de réfugiés venant des départements de la Seine, Ardennes, Oise, Pas de Calais, Seine et Oise, Seine Maritime.

M. Boutouiller, boulanger, repère les locaux disponibles, logements et lits.

On relève les noms de ceux disposés à assurer le logement:

M. Lucas, P. Simon, M.A. Guéguen, Pleyber, Yves Sévère, René Paugam, Caron, Graff, S. Desmas, Bonniou, Bernard, Guiriec, Scouarnec, Rohou, Vve Riou, Ls Castel, Puillandre,Godec, Vve Mazéas, Vve Kerbrat, V. Desmas, Vve Quemeneur, Cueff, Buors, Kerrien, Le lièvre, Créach boulanger, J.Paul Pape-Schmidt, H. Combot, Baffy, Cl. Cabioch, Jagu, Reungoat, Y. Moal, Le Duff, P. Kerbiriou, Herry, M. Nicolas, Caoussin.

La Mairie fournit des lits de fer ou garnis

21 Août 1943- 1944 : Réfugiés de Brest et de sa région, quelques uns venus à pied.

Le restaurant Y. Sévère donne 96 journées de logement et 176 repas (en moyenne) par jour.

St Pol de Léon récapitule au total : 67.769 repas en cantine
135.538 repas servis
67.769 petits déjeuners du matin
sans compter le « 4 heures » des enfants – signé Clodonne

1943 :

A propos de la rue du Doceatis, qui débouche dans la rue Cadiou, on écrit :

« Dotiatis », double erreur corrigée à moitié en « Dociatis » par la suite.

Au Conseil Municipal du 21 mars 1943: « La venelle fait communiquer deux grandes voies parallèles, rue Cadiou et rue de Verdun; elle a vu s'édifier un certain nombre de maisons et donc pris une certaine importance. Il faut donc lui donner la largeur nécessaire et constituer son sol, avec le concours des Ponts et Chaussées.

Organisation de la Défense passive (1943-46) au quartier de Pen ar Pont et rue Cadiou.

Abbés Eugène STANG et Joseph AUTRET, rue Cadiou, Collège

Equipes : Eugène ROLLAND et Jacques CAROFF
Joseph GUIRIEC et Charles RUPP
François GALES et Joseph GRALL
Louis CASTEL, Théo OBERT, Louis KERRIEN
Henri COMBOT, Isidore COMBOT, Paul SIMON
Joseph MEVEL (poste principal) CHARETTEUR
Louis KERGUILLEC, Joseph SCOUARNEC, Hervé LEON
Célestin QUEMENEUR, Paul KERIVEN, Jn MINOR

Chef de quartier : Yves Le MORVAN
Caves repérées : Collège, Minor, P. Kerbiriou, Desmas, Graff, restaurant de la gare
Poste de secours: Docteur Louis BAGOT
Postes d secours auxiliaires : 1 - E. Picart et J. Sévère
2 – Reungont (?) et Henri Combot
3 – François CASTEL et Fs. Créach
4 – Kerguinou et Cadiou
5 – Th. Obert et Lefevre
Restaurant Rousseau : Docteur Le Bigot

1953 :

Le recensement donne les chiffres suivants :
93 maisons, 120 ménages, 470 habitants

1956 :

Délibération du Conseil Municipal de St Pol, le 21 novembre 1956
52 rue Cadiou – Basse ville

« M Jean GORREC, 52 rue Cadiou, fait état de l'inondation du 13 Juillet et 22 septembre derniers, qui ont crée des dégâts mobiliers. Il tient la commune pour responsable à la suite de la réparation des égouts.
La Commune fait remarquer :

1 – l'effondrement du gros collecteur d'égout s'est produite à 250m environ de la maison de M. GORREC. Les travaux ont tendu à pallier une défectuosité d'origine très particulière, le voisinage d'une source. Cet effondrement n'a pas été la cause déterminante de l'inondation de cette habitation, dont l'emplacement , au point le plus bas de la ville, a toujours eu , dans le passé, des conséquences du même ordre, en cas de gros orage. En conséquence, c'est à tort que l'intéressé se prévaut de ces travaux pour conclure à une responsabilité de la Commune.

2 – Il semble que l'eau a pénétré plus par le côté Ouest de la maison que par le côté donnant sur la rue Cadiou.

3 – De toutes façons, la responsabilité de la Commune ne peut être engagée, attendu qu'il y a eu cas de force majeure.

(Francis QUEMENEUR – Mars 1995)

1974 :

Inondations de la rue Cadiou –3 Août

1996 :

Extrait d'un article d'Ouest-France d'avril 1996.

« Le café épicerie du XVIII° siècle a disparu.

Il était situé entre la boulangerie BOUTOUILLER et la charcuterie de Loulou CASTEL, dans le temps … aujourd'hui boulangerie Le DUC et charcuterie Le BOT).

Le café avait au fil des ans obtenu le qualificatif curieux « d'hygiénique », parce qu'il avait la noble réputation que l'on n'y servait jamais d'alcools forts.

Cette propriété du XVIII°s appartenait à la famille Boutouiller depuis 3 générations. Les derniers exploitants , en location, étaient de la famille de Kerdalar: Jean-Marie et Marie-Josèphe jusqu'en 1950 environ, puis Thérèse et sa fidèle employée , Marie, jusqu'en 1960.

Les plus anciens de la commune se souviennent de cet arrêt incontournable pour le « café-gâteaux », les jours de marché et de fête, sans oublier ces interminables et pittoresques parties de dominos, qui se prolongeaient dans l'ambiance quasi-familiale…..

… La commune en a fait l'acquisition pour aménager ce quartier de la ville et améliorer la circulation……

1998 :

Marché piétonnier du Mardi
Braderie
Sonorisation à certaines périodes estivales ou festives

1999 :

On note dans « Ouest-France » du 1er mars 1999 :

« Lors de la dernière séance du conseil, il avait été décidé de vendre l'immeuble situé au 29 de la rue Cadiou et de réserver une priorité à l'acheteur, à l'époque où la commune avait usé de son droit de préemption. Accord du conseil pour 81.000f.

Le Télégramme de Brest du 13 Août relate la dépose de la grille du Collège du Kreisker, rouillée et devenue dangereuse. Si c'est une page du page qui se tourne le nouveau visage du bâtiment central, mieux mis en valeur, permet d'en admirer l'élégance, et l'allure imposante de cet ensemble. L'embellissement et le réaménagement de la place, son aération, donnent beaucoup de caractère à cet espace au pied de la Chapelle du Kreisker, qu'ils mettent encore plus en valeur.

Notes complémentaires

HISTOIRE & ARCHEOLOGIE
ST-POL-DE-LEON

Gens dans le besoin, rue Cadiou, aux débuts du XXème siècle, d'après les délibérations du Conseil Municipal de St Pol.

§§§§§§§§§§§§§§§§§§

Tantôt c'est une famille qui demande l'exemption du service militaire pour un garçon, au titre de soutien de famille ou une subvention pour une famille nombreuse, ou une femme nécessiteuse en couches ou allaitante.
En Mai 1894, sur 24 demandes, 9 émanent de la rue Cadiou., Pen ar Pont ou Pen al Liorzou, concernant l'exonération de la taxe militaire ou l'exemption de la période de 15 à 21 jours d'instruction militaire des réservistes.

En 1925, on fait une demande pour N.K., âgé de 82 ans, sans aucune pension. Un fils travaille à la Rochelle sur un chalutier et promet de verser 10 francs par mois...dès la reprise du travail interrompu par une grève. La Commune versera 10 francs par mois.

V.O. est soutien de famille; son père est emballeur de légumes, âgé de 45 ans il touche environ 5200f par mois ; une nièce ; ménagère sans salaire et un enfant de 12 ans ne paient pas d'impôts. On demande une aide si V.O est conscrit.

A côté une famille de sabotiers. Dès 1901, on demandait une aide, l'aîné Hamon étant sous les drapeaux à Brest. Un frère menuisier, chargé de 2 enfants, obtient un secours de 20 francs, pour ses deux enfants lors d'une période militaire. Son gain journalier en 1903 est de 2,25 francs. En 1925, Hamon achète un sycomore pour faire des sabots (205 francs), son voisin en achète deux à 210 fs ; un autre à 220 fs, et encore un autre en achète 7 à 780 fs. . Joseph est conscrit : le père a 52 ans et les sabots lui rapportent 5000 fs par an. Un frère sabotier gagne 4500 fs, mais il y a deux frères à charge de 11 et 12 ans et une grand-mère de 85 ans.

Plus bas, dans la rue, JLH est emballeur, sans ressources à 70 ans ; ses enfants sont mariés et ne peuvent l'aider. Sa femme M. 60 ans souffre de cataractes des 2 yeux et est invalide à 75% : on accorde à chacun 10 fs par mois.

Un voisin, Y.R. a 70 ans, seul, sans ressources ; sa fille promet d'abord 25 fs par mois, soit plus que n'en donnent Commune et Etat ensemble , mais elle se trouve sans moyens d'aider son père.

Francis QUEMENEUR

Archives Municipales de St-Pol-de-Léon

HISTOIRE & ARCHEOLOGIE
ST-POL-DE-LEON

CLASSES de MOBILISABLES

dans la Rue CADIOU : 1885 - 1924

- JEZEQUEL Joseph, Sabotier, 40 ans en 1885 , N° 32
- VELLY J.F. (Plougoulm), jardinier, célibataire, N° 2
- KERRIEN Ollivier, emballeur 53
- LABOUS Ls (Plouescat), retraité 22 Marié, 3 enfants
- BENECH Adolphe, construction mécanique, 60, célibataire
- DERRIEN Yves (Guimiliau), maréchal ferrant 22 M. 1 enfant
- GODEC Gm, 15, M 1 enfant
- L'HOUR Alain, charcutier, 56 M
- KERRIEN Fr (Plougoulm), rue St Roch, Retraité M 1
- LE GAD Joseph, chauffeur, 11 M 1
- KERRIEN Alain (Plougoulm), manoeuvre 34 M 3
- MISSONIN Fr, Agent Militaire, 11 Pen ar Pont M
- LE SANN Henri, expéditeur, Gare, V Réformé
- VAILLANT Jph (Logonna Daoulas), Marbrier- Docéatis M 2
- PRUDHONMMEAUX, 13 Pen al Liorzou M 1
- CABIOCH Claude (Santec) 51 M 3
- LE REST Jn, emballeur 50 M
- BOUTOUILLER Ollivier, 9 pen ar Pont , ouvrier agricole
- DIROU Js (Roscoff), maçon 27
- QUIVIGER Yves, emballeur, 27
- COMBOT Henri, jardinier, 54
- MOAL Jn, Journalier, 50
- QUILLEVERE Yves, chauffeur, 31
- PLEYBER J.M. cultivateur, 21
- BIHAN Fr, marbrier 32 (part à St Martin. Mx)
- BRAS Jn, Commis, 42
- GRAFF Ernest, Keralivin, commerçant
- GUIVARCH Fr, (Plouvorn) Pen ar Pont, ouvrier agricole
- ABGRALL Guillaume(Plougoulm),Place de la gare, cultivateur
- JAFFRES Alain (Plouvorn), sellier 47
- PULLOCH Ys (Locunolé), boulanger 13 (parti)
- SIMON Jn, emballeur, 40
- KERIVEN Ys (Plougoulm) Manuf Mx, Docéatis
- VAVILLON (St Brieuc), Docéatis, P.T.T.
- PORCHER Ls, 9 Pen ar Pont, peintre M 2
- LE GALL Jn (Plougoulm), journalier "dit Flep"
- LE HER Ys (Sibiril), commis, 32
- PAGE Jn, emballeur, 34
- KERGRIST Ls, Keralivin, maçon, M 6
- OLLIER Emmanuel, emballeur, célibataire
- BOUTOUILLER Paul, Boulanger
- GODEC Jph, 23
- LE ROUX Fr., cultivateur, 51
- CARON Fr (Morlaix), 6 Pen ar Pont
- CASTEL Ls, boucher
- CREIGNOU Jph, Doceatis, cultivateur
- GAUDEMER Hi (Paris), chauffeur 11
- PAUGAM Stanis. Groupeur , place Kreisker
- QUEMENER Jph (Roscoff), expéditeur, 7 Pen ar Pont

(SUITE AU VERSO)

28

- GODEC Guy, ajusteur mécanicien 23, célibataire
- KERGUILLEC P. (Cléder), chauffeur 29 M 3
- CAZUC Jn. (Plougoulm), marin, 11 M
- LE DUFF Benjamin, manoeuvre (ancien P d G) 50
- COMBOT Isidore (Roscoff), Doceatis, courtier M 3
- CHARRETEUR Jn, garagiste, 3 rue St Roch M 2
- NEUT Jules (Warheur), ouvrier agricole 22
- MOAL Yves (Plouénan), Pen ar Pont, commerçant M
- GRALL J.L. Doceatis, journalier agricole
- CREACH Hervé, Pen ar Pont, peintre
- KERRIEN A. (Plougoulm), Coiffeur, 12 M 3
- QUEMENEUR Jph, cultivateur, 55 M 1
- BERGNEL J.M. emballeur 50 (P d G) M 3
- LAOT Jean (Plougoulm) 11 St Roch, chauffeur
- MAURICE Jean
- MADEC Jn (Morlaix), garagiste, Pen ar Pont
- ABGRALL Jph, cultivateur, 35, Célibataire
- BIAN Ys, Keralivin
- MAYER Chs, 8 Pen ar Pont - chaudronnier M 2
- BELLEC Guy (Plougoulm) 24
- BIAN Jn, emballeur (chez Kergrist) Keralivin Célibat.
- GUILLOU Eugène (Plouénan), entrepreneur, 64
- MAZEAS Allain, emballeur, 35 M 2
- SIMON Paul, menuisier 9 M 1
- COMBOT Jn (Plougoulm), emballeur Keralivin (PdG) M 2
- GUIRIEC J. marin, Docéatis Célibataire
- MONFORT Ys (Plougoulm), Pen ar Pont, Journalier agricole
- QUEMENEUR Célestin, cultivateur, Pen ar Pont Célib.
- ULVOAS Fr (Morlaix), marin 10 M 1
- RIGOLOT (Brest), commerçant, 24 (PdG)
- LE REST Ys, Pen ar Pont (PdG)
- GUILLOU Allain (Plouénan), directeur de travaux 64
- MINOR Jn (Morlaix), chirurgien dentiste 28 M 2
- PRIGENT Isidore, 5 Pen ar Pont, SNCF (Dol)
- VELLY Albert, mécanicien, 53 M
- FLOCH Tanguy, Pen ar Pont, mécanicien
- LE REST J.B. Cultivateur, 1 Pen ar Pont
- CORRE Ls. (Plouénan), boulanger 38
- LE HER Ys. Mécanicien, 32
- KERDILES Ollivier (Roscoff), cultivateur, 55 Celib.
- QUERE Ls. 6 Pen ar Pont
- LE BIHAN P. 32
- DEVOS B. 24
- LEA Jn. mécanicien , 36

Francis QUEMENEUR - Juin 1997

La RUE CADIOU
ses transformations

Sur le cadastre revisé pour 1971, la rue de la Gare au Creisker porte le titre de "Chemin des Dunes de Santec" . Allez savoir pourquoi ; puis, dites-vous, d'où vient l'appellation de "Cadiou" ! Au Conseil Municipal, le 7 Avril 1907, on la décrit "partie du chemin vicinal ordinaire comprise entre l'origine du Chemin de G.C. N° 10 et la Route Nationale N° 169" (qui passe à la chapelle du Creisker) .

Aux environe de 1880, une vue panoramique donnait deux points centraux à la rue : au haut, à l'entour de la chapelle du Creisker : à l'Ouest, les bâtiments du Séminaire de Léon sont occupés par le couvent des Ursulines, qui tiennent un pensionnat et un externat ; à l'Est, sur la rue Verderel, le Collège de Léon et un orphelinat de filles, "La Providence" ; ces trois éléments sont servis par une boulangerie et une boucherie, en descendant sur la gauche . C'est le centre éducatif .

Plus bas, se trouve le centre agricole de Pen ar Pont ; il y a déjà sur la venelle de Pen al Liorzou deux fermes et une forge, un vétérinaire ; mais Pen ar Pont est déjà pourvu d'une autre forge, à droite sur la rue, et de fermes . D'abord, les deux anciens manoirs de Keralivin et de Pen ar Pont, tous deux sur la rive droite du ruisseau qui dévale depuis Kerourgant et Kervarqueu ; plus haut, une ferme restera après la construction de la voie ferrée, celle de Jean-Mar-ar-Gare, une autre vient de disparaître, une autre encore, sur la venelle de St Roch ; plus bas que Keralivin, la ferme des Kerrien ; sur la rive gauche, trois fermes, un puits près du manoir de Pen ar Pont ; un lavoir public .

Le service régulier du chemin de fer commence le 11 Juin 1883 ; il va changer bien des choses . La rue va s'animer de la circulation des charrettes et camions hippomobiles allant et venant autour de la gare ; l'électricité, l'eau courante vont être installés dans la rue ; une borne fontaine à mi-pente ; de nouveaux commerces se créent à côté des sabotiers Aéguilé et Le Bihan ; pour les légumes et primeurs, Ambroise Cueff, la Coopérative "La Bretonne" , Kerbiriou, Desmas, puis Moal ; comme les forges, ces établissements sont proches des débits de boissons, dits "hygiéniques" ou non ; les alimentations se font plus nombreuses, en épicerie et légumes, charcuterie ; un grillage de café se fait en plein air ; les artisans sont divers ; tailleur de pierre et marbrier, tailleur d'habits, coiffeur de messieurs, bourrelier, repasseuses de coiffes, peintre vitrier, meubles, chaussures, mercerie..., un bazar, un dentiste ! Un restaurant avec 10 boxes ; un tonnelier travaille surtout pour les barattes . Avec une dizaine de cafés, on a des occasions de rencontres . Viendra même un horloger .

.../...

Les choses ne vont pas sans difficultés, car des arrêtés exigent l'alignement des maisons sur la rue ; des cessions de terrain se font çà et là ; le boulanger fait valoir que son four est sa ressource et qu'il ne peut le déplacer . Il obtient le maintien sur place, et c'est une bosse sur le profil de la rue, du côté Ouest . Par petites touches, le profil de la rue se modifie ; un trottoir est posé du côté impair jusqu'au bas de la rue ; de l'autre côté, il s'arrête à mi-chemin, et il faut enjamber le caniveau, voire le ruisseau gonflé de pluies pour entrer chez soi, parfois sur une planche jetée par dessus .

L'animation de la rue a changé aussi ; au lieu du déplacement quotidien de quelques vaches allant et revenant sur le chemin de leur pré chaque jour, ou de l'afflux des clients du Marché du Mardi, c'est chaque jour que par centaines les charrettes aux roues cerclées de fer se font entendre sur la rue empierrée dès avant le lever du jour pour monter au Marché puis en revenir vers les magasins d'emballage ; et plusieurs s'arrêtent dans la rue, attendant leur tour pour être déchargées .

L'architecture n'a pas beucoup changé . A côté de maisons de rapport, à droite en descendant, on trouve de modestes maisons pour petites gens ; l'une a conservé sa porte ouvrant à mi-hauteur, qui permet, en ouvrant la partie supérieure de suppléer à l'insuffisance d'éclairage et d'aération de la petite et unique fenêtre . Trois innovations, cependant : le dentiste construit en retrait une maison où l'on accède par plusieurs degrés, et son logement personnel n'est pas dans l'alignement de la salle d'accueil et de traitements . Plus bas, un marchand de s'est offert un balcon sur la rue ; un marchand de légumes se loge aussi en retrait .

Le 2 Avril 1910, le Collège de Léon cesse d'exister ; on va élargir la rue entre le Kreisker et l'ancien couvent des Ursulines ; le plan suscite des critiques et des pétitions ; une Commission spéciale est créée . Le 5 Mai, les travaux sont urgents depuis trois ans, vu le mauvais état .

Le 20 Novembre 1911, c'est aussi à la Gare que 100 signataires demandent un bureau de tabac . En Mai et Juin, entre 500 et 1000 charrettes au passage à niveau du chemin de fer très étroit, et des fermetures du passage pendant 30 à 40 minutes pour des manoeuvres créent des obstructions. Fera-t-on une voie de déviation ?

Le 25 Mars 1912, la veuve Schemitt procède à une cession de 49,92 m2 à 5 Fr . 183 FR sont votés pour jardiner la place du Creisker . En Juin, on projette un square pour la "Nouvelle Place du Creisker" ; plan, devis, dessin . Pour le lavoir de Pen ar Pont et son agrandissement de 32,30 m2, on verse une indemnité à MMes Macé et Hélain . Le 17 Novembre, on demandera un classement de la vasque, don de M. de Guébriant, posée sur la place du Creisquer, comme monument historique .

.../...

31

pétition en vue d'une borne fontaine et d'un bec électrique au coin de la rue Cadiou et de Pen al Liorzou .

Le 27 Février 1913, les terrassements sont terminés sur la place ; les déblais vont à la grève de Pempoul ; on restaure la chapelle du Kreisker et on fait un devis pour installer le marché couvert dans l'ancien collège : 3.000 Fr . Reste une vieille masure à exproprier en Juin . Le 9 Novembre, achat de 134 m2 (= 673 Fr) à Me Gustave Macé et Me Vve Aug. Hélain .

En Décembre 1919, les chemins de fer demandent de raccorder la gare au service des eaux de la ville ; 200 mètres depuis Pen ar Pont jusqu'au passage à niveau .

Le 10 Juillet 1921, un groupe de commerçants de la rue Cadiou, rue Verderel et Grande Rue demande un partage de l'activité entre les rues, la place Michel Colomb et la Grande Place ; mais une contre-pétition très marquée amène à maintenir le statu quo . La 27 Novembre, une pétition pour une borne fontaine à la Gare, sur la "route de Plougoulm" . Le 18 Décembre, on posera des becs électriques au bas de la rue Cadiou, à l'angle de la rue St-Roch, et on changera le bec de la rue Pen al Liorzou . Des logements provisoires (barraques, logements ouvriers ?) sont commandés d'urgence dans l'ancien collège pour 11.000 Fr . Réception, le 2 Décembre : 10.619, 80 Fr .

1922 - 19 Février, cession de terres par Ambroise Cueff,, Henri Séité et François Le Rest, rue Cadiou . Le 2 Juillet, construction de barraques à la Gare ; le 30, pose de plaques indicatrices de limite de vitesse automobile (12 Km heure) à la gare .

Le 25 Janvier 1923, les laveuses de Pen ar Pont et de la Gare se plaignent d'être exposées à toutes les intempries ; un avis fvorable est donné pour la couverture du lavoir et l'achat de terrain pour l'agrandir .

En 1924, on compte 1.000 charrettes au passage à niveau de la gare : il faut hâter la déviation par le rue de Verdun . Le 19 Octobre, au S.O du Kreisker, un muretin en moellon et des urinoirs ; ceux-ci seront revus en water-closets le 12 Juillet pour un devis de 80.000 Fr. Cette année, le 11 Octobre, on décide d'élargir le passage à niveau en substituant des barrières oscillantes de 9 mètres aux vantaux pivotants de 6 m. Mais les crédits pour les W.C. de la place du Creisquer passent à d'autres emplois . On en parlera encore en 1925, mais ça reviendra le 27 Septembre 1927, à un prix nettement plus élevé .

Le 11 Janvier 1926, on décide le pavage de la rue Cadiou et de Pen ar Pont ; 360 mètres sur 6 m 50 monteront à 117.000 Fr, partagés par moitié entre la Commune et le Département . Mais c'est d'abord la pose de tranchées pour amener l'eau au passage à niveau de la Gare ; .../...

en outre, le [illegible]
PTT dans les mêmes tranchées : bel encombrement à Pen ar Pont ! Cependant, le 18 Juillet, on promet la fin du pavage pour le 25 Octobre au plus tard .

Le 17 Juin 1927, on décide de refaire la pelouse autour de la vasque de Kerliviry, place du Creisker . Le 25 Septembre, le devis pour couvrir le lavoir de Pen ar Pont est présenté par Colle, de Guingamp : 6.789 Fr ; celui de Guillou pour les urinoirs de la place est de 5.500 . C'est à Henri Combot qu'est attribué le soin de la pelouse, le 21 Octobre, pour 3.211 Fr .

Le 19 Février 1928, on classe en Voie Urbaine la rue St Roch, entre la rue de Pen ar Pont et la rue de Verdun. (9 Juillet) . Le 4 Novembre, une pétition des habitants du quartier du Creisker et des rues adjacentes demande qu'une part de la FOIRE FROIDE se tienne sur leur place . Le Maire note, que l'an passé, deux importants établissements forains venant pour la 1° fois à St-Pol y ont été installés, parce que des matériaux encombraient encore la Grande Place ; de tradition, c'est là haut que se tient la Foire ; plusieurs Conseillers trouvent que diviser la Foire en deux serait sa perte .

En Février 1929, les travaux de maçonnerie pour raccorder la rue de St Roch à celle de Pen ar Pont sont confiés à Corcuff, de Morlaix . Le 7 Juillet, la venelle Dotiatis à son tour, est classée en voie urbaine . Le 29 Décembre, on parle de l'inondation des quartier de Pen ar Pont , des accidents pareils doivent être supprimés par la construction d'un égoût principal desservant la Grande Rue et la rue Cadiou, qui sont souillées par les déchets des charrettes maraîchères . On passe une balayeuse mécanique .

Le 4 Janvier 1931, on attribue le retard des égoûts aux conditions météorologiques (entrainant envahissement des eaux et éboulements) et aux bancs rocheux; l'étroitesse des rues interdit l'emploi d'explosifs, dit-on . (et pourtant, on s'en servit !) Le 20 Février, la foire de la Madeleine, que l'on a reprise, est devancée au 13 Juillet ; elle durera 8 jours .

(une main audacieuse a enlevé du cahier des délibérations des dizaines de pages ; on ne trouve donc pas de détails sur le transfert du bureau des Postes et Télégraphes depuis l'entrée de la rue Verderel jusqu'à une dépendance de l'ancien Collège ; la place du Creisker en tire une nouvelle animation ; d'autant plus que s'y installe un garage d'entretien d'automobiles, qui double celui de Pen ar Pont)

Le 20 Février 1931 on place la Foire de la Madeleine sur la place du Creisker le Lundi 13 Juillet, le Mardi suivant étant le 14, Fête Nationale ; cela durera du dimanche 12 au Dimanche 19 .

.../...

Un Concours hippique se place le 7 Mars 1937 sur la place du Kreisker . Le 7 Juillet, on revient au problème de la Foire Froide ; celle-ci se tient depuis toujours sur la place de l'Evêché, depuis l'ouverture du Marché aux légumes en 1927, sur la place du Marché, qui en est le prolongement ; la raison est le grand nombre de forains qui s'y installent . En outre, le point principal de la Foire est la Halle, où s'établissent diverses attractions . Si l'on tient à ce que la Foire conserve tout son éclat, il y a lieu de considérer que la scission désirée par certains peut aller à l'encontre de cet éclat . En effet, le centre d'attraction semble devoir être toujours la place actuelle, avec la Halle, sa voisine . Le public ira moins volontiers sur la place du Creisker ; et, d'autre part, les Forains n'accepteraient que de très mauvaise grâce d'aller sur cette place . Resterait une autre solution : fermer la Halle aux attractions ; la place du Creisker pourrait alors être fréquentée . Mais est-ce facile de rompre avec nos habitudes très anciennes ? - Après une discussion, à laquelle prennent part la plupart des Conseillers, et les échanges de vues, la question du Statu Quo semble retenir la presque unanimité des 15 membres présents . Finalement, le Maire la met aux voix : le Conseil se prononce pour le Statu Quo .

En Janvier 1947, la place M.Colomb"dite" du Kreisker, est désignée pour le stationnement des voitures; A Pen al Liorzou, sens interdit vers la route de Morlaix et vers la rue Cadiou.

Francis QUEMENEUR - Janvier 1995

Depuis 10 ans, le mouvement d'extension de la Ville s'oriente nettement en direction du SUD.

HISTOIRE & ARCHEOLOGIE ST-POL-DE-LEON

